

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DES JARDINS EN HUREPOIX

Vendredi 30 novembre 2018

salle Auvray – Dourdan 91

Nombre de présents : 26

Nombre de pouvoirs : 39

La séance peut être tenue (cf. règlement intérieur) et débute à 20h30.

Rapport Moral.

Brigitte Liot, responsable communications de l'Amap a donné quelques chiffres et elle a fait quelques rappels pratiques.

Nous avons 136 adhérents dont 83 ont consulté notre site internet au moins une fois.

Une démonstration de l'utilisation du site sera faite le jeudi 6 décembre par Anne Jouan, lors de la livraison des légumes.

Pas de réponse aux mails adressés à « Communication » pour les questions dont les réponses sont sur le site ou bien si elles ont été données dans une « Nouvelle » adressée aux messageries personnelles des adhérents.

Si problème de mot de passe se référer à la procédure figurant sur le site.

Le projet RGPD (Règlementation Générale sur la Protection des Données) est suivi par Olivier Delpech, Sylvie Margot-Picquendar et Brigitte Liot. Le texte est en cours d'élaboration.

Les producteurs :

Cette année nous avons 17 producteurs/éleveurs et 26 contrats.

Les référents des contrats, présents, ont résumé l'activité de l'année écoulée de leurs producteurs, éleveurs et ils ont pu répondre aux questions des adhérents.

Cresson :

Le contrat n'a pas été renouvelé avec Madame Barberon. Mais nous serions susceptibles d'en créer un nouveau avec un cressonnier plus proche. Un adhérent, Monsieur Vassel, se propose de le gérer avec l'aide de Joëlle Langlois pour le démarrage après avoir visité l'exploitation et établi la faisabilité du projet. La périodicité du contrat serait de septembre à mars.

Huitres : D Maillet

Martine Chaigne n'a pas pu maintenir le contrat huitre car le producteur David Maillet ne pouvait plus venir le vendredi soir à Rouillon.

Bière : E Rey

Emmanuel Rey a déménagé son site de production au Perray en Yvelines et il reste favorable au partenariat avec l' Amap. Il livrerait notre commande en même temps que celle de l' Amap de Clichy chez Daniel. Isabelle Barrès doit vérifier la coordination des dates de livraison.

Volailles : JB Brunet

Françoise Peumans s'est proposée d'aider Claudine Kieffer lors de la livraison des volailles et des œufs. Ce contrat concerne 74 adhérents.

Noisettes : E Vallve

Exceptionnellement nous avons proposé des noisettes non certifiées de la famille Vallve, qui néanmoins poussent sur un territoire en culture bio (au sein des oliviers).

Cependant Daniel nous fait remarquer que cette démarche n'est pas très amapienne due à l'éloignement de l'exploitation. Il serait plus judicieux de lancer la demande auprès des producteurs d'Ile de France.

A cette occasion Daniel Evain nous annonce qu'il pourra nous proposer des noix dans un avenir proche.

Huile d'olive : E Vallve

Gros problème au niveau de la production des olives, d'une part la sécheresse a fait tomber de nombreuses olives, d'autre part la pluie a fait gonfler les olives restantes et en a encore fait chuter.

D'où une mauvaise récolte. Anne et Olivier Vuarnesson ont géré la répartition des 42 bidons disponibles sur les 65 commandés. La livraison de mars est annulée, celle de juin dépendra de la fin de la récolte. En janvier nous en saurons plus.

A noter que la demande d'huile d'olive augmente chaque année.

Châtaignes : J Bonnal

Un problème de transport entrave la commande. Sylvie Margot Picquendar essaie de trouver une solution avec l'aide de Pierre-Alexandre Giraud.

Livraisons légumes et pains :

Elles seront maintenues quel que soit le temps.

- Le compte rendu d'activité de 2018/2019, envoyé avec la convocation, plus les ajouts lors de l'AG ont été votés et acceptés à l'unanimité.

Montant de la cotisation - Projet de recaler les cycles adh et contrats

Démarrage des contrats à mi-septembre 2019 (au lieu de avril/mai 2019) pour les légumes, le pain, les volailles et œufs.

A cette fin, en 2019,

l'adhésion aux Jeh couvrira la période de janvier à mi-septembre pour un montant de 10€ (soit 8/12 ème de l'année).

Un avenant au contrat légumes et au contrat de pain sera proposé de mi-mai à mi-septembre.

Un avenant au contrat volailles sera proposé d'avril à mi-septembre.

L'adhésion aux Jeh pour la période du 15 septembre 2019 au 15 septembre 2020 reprendra sa valeur de 15€ annuel.

Puis tous les contrats légumes, pain, volailles, viande commenceront le 15 septembre 2019 et se termineront le 15 septembre 2020.

L'habituelle coupure de 6 semaines pour les livraisons légumes et pain légumes sera conservée (début avril à mi-mai).

Ce nouveau rythme de croisière est préféré par plusieurs producteurs dont Daniel Evain pour qui cette solution permettra une meilleure gestion des achats de semences d'une part et parce que, d'autre part, les paniers sont plus attractifs à cette période de l'année. Il précise que 85 paniers par Amap est un quota qu'il souhaite conserver.

- La modification du rythme de fonctionnement ainsi que la modification engendrée dans les statuts ont été acceptées à l'unanimité.
- Le montant de la cotisation annuelle de 15€ est validé. De façon transitoire, il sera de 10€ pour la période de Janvier à mi-septembre 2019 (8 mois) puis de mi-septembre 2019 à mi-septembre 2020 à 15€ (12 mois)

Intervention des producteurs.

René Godeau :

Producteur en bio de légumineuses sur Etampes depuis 1997. (pois-chiche, lentilles, haricot, pois cassés et quinoa)

Ce fut une année difficile liée au 4 mois de sécheresse mais il pourra subvenir à la demande cette année. Seul le pois chiche a bénéficié de ce climat ainsi que les lentilles. Par contre le haricot a souffert de ce manque d'eau.

René Godeau souhaite développer d'autres variétés : lentille corail, sarrasin pour lesquels il rencontre un problème de décortication. Problème pour avoir des semences de sésame et de chia.

Une visite des champs serait proposée en juin pour voir entre autre le sarrasin en fleur.

René Godeau rappelle qu'Annie Henriquet doit être épaulée lors des livraisons. Appel à candidature.

Daniel Evain :

De nombreux messages ont été envoyés tout au long de l'année pour nous informer des difficultés rencontrées.

Pluie en hiver et au printemps, puis sécheresse. Désorganisation de la production des légumes.

Tomates en juillet puis arrêt en août dû à l'avortement des fleurs lié à la chaleur, par contre l'arrière-saison a été bonne ainsi que pour les poivrons et aubergines.

Impasse sur certains légumes, petits pois, navets, radis d'hiver véreux, choux kalé attaqués par les pucerons, choux mangés par les altises, les lièvres et les lapins.

Difficulté pour la plantation des pommes de terre au printemps (terres gorgées d'eau), récolte catastrophique. Pour pouvoir nous en fournir il fera appel à un confrère de Seine et Marne, Clément Fontvieille pour un échange contre des carottes. Carottes « dolciva » qui ont bien poussé.

D'autres problèmes, les campagnols se régalaient des patates douces, les sangliers des salades et la pyrale du maïs ...

Daniel souhaite à terme diviser ses terres entre son fils Léo et d'autres personnes dont Sylvain mais un problème d'accès à l'eau n'est pas résolu pour le moment (forage prévu et éventuellement une retenue collinaire).

Daniel se mobilise au niveau des élections de la chambre d'agriculture afin que la Confédération paysanne obtienne au minimum 10% pour être représentative dans les instances de décision d'installation d'agriculteurs. Beaucoup de paysans arrivent à la retraite sans repreneur.

La Confédération paysanne lutte contre les nouveaux OGM, bataille gagnée. Le 25/07/2018 la Cour de justice de l'Union Européenne a rendu son verdict : les nouveaux OGM sont des OGM et devront être tracés, étiquetés et détectés. Car il existe un réel danger pour la santé et sur l'appropriation du vivant.

Rapport financier :

Montant des recettes : 2920€

Le solde au 30 septembre 2018 est de 1245 € (cf. tableau fourni lors de l'envoi de la convocation à l'AG).

- Le compte de résultat 2017/2018 a été approuvé à l'unanimité.

Il a été décidé pour l'année à venir :

Achat d'un diable pour le transport des agrumes et légumes ainsi que deux chaises pour l'accueil pointage.

Fond de roulement prévu à 1000€ et modifié à 700€ lors de l'AG afin de verser un don de 300 € à Terre de liens pour soutenir les projets régionaux (**cf page 6**)

Cette année encore

Pour Daniel Evain : dédommagement en produits pour l'utilisation du matériel et du lieu de 150 €

Amap IDF et Miramap : 390 € de cotisations et dons pour chaque association

Resto du cœur : Somme allouée de 100€ donnée à Daniel qu'il transforme en légumes. Daniel participe aussi, à titre personnel à hauteur de 100€

Kokopelli : cotisation et don à hauteur de 50 €

Les dons prévus seront effectués en septembre en fonction des finances.

- Le budget prévisionnel 2018/2019 a été voté à l'unanimité.

Renouvellement du CA.

Il est renouvelable par tiers. Cette année Sophie Daubin, Catherine Fontvieille, Claudine Kieffer et Pierre-Alexandre Giraud sont sortants. Seule Sophie quitte le CA pour créer sa propre AMAP à Marcoussis (91). Catherine, Claudine et Pierre-Alexandre se représentent.

Le CA 2018/2019 se composera de 10 membres:

Catherine Fontvieille, Claudine Kieffer, Pierre Giraud, Joëlle Langlois, Anne Jouan, Victorine Vauchel, Martine Chaigne, Isabelle Barrès, Brigitte Liot, Elisabeth Rochepeau.

- Vote à l'unanimité.

La séance a été levée à minuit.

Elisabeth ROCHEPEAU – Joëlle LANGLOIS – Brigitte LIOT

COMPTE de RESULTATS et PREVISION Jardins en Hurepoix	Prévision 2019 pour AG du 30/11/2018			Prévision 2019 <i>modif</i> AG du 30/11/2018		
Dép/Recet 01-10-2017/30-09-2018	Dépenses	Recettes	SOLDE	Dépenses	Recettes	SOLDE
		130 adh			130 adh	
Report SOLDE exercice précédent		1245,83			1245,83	
Cotisations adhérents		1900,00			1900,00	
Recette Exceptionnelle (dons)						
Remboursement Frais compte						
TOTAL RECETTES		3145,83			3145,83	
FOND de ROULEMENT	1000,00			700,00		
Assurances MAIF	370,62			370,62		
S/Total ASSURANCE	370,62			370,62		
Adhésions AMAP Ile de France	390,00			390,00		
Adhésion Terre de Liens (Association)	50,00			50,00		
Adhésion Miramap	130,00			130,00		
Adhésion autres Kokopelli	20,00			20,00		
S/Total ADHESIONS autres assoc	590,00			590,00		
Frais de réunions/pots/dégustation	245,21			245,21		
Frais de déplacements						
S/Total DEGUSTATIONS	245,21			245,21		
Frais de communications/internet	100,00			100,00		
Frais postaux	10,00			10,00		
Fournitures de bureau	30,00			30,00		
Consommables informatiques						
S/Total COMMUNICATION	140,00			140,00		
Matériel pour la livraison	260,00			260,00		
Divers						
S/Total LIVRAISON	260,00			260,00		
Frais banque						
Trop perçu						
S/Total AUTRES	0,00			0,00		
Solidarité producteurs						
Solidarité adhérents						
Dons autres						
Don Restos du Coeur	100,00			100,00		
Don Kokopelli	30,00			30,00		
Action/Foncière Terre de Liens IDF						
Don Fondation Terre de Liens IDF				300,00		
Don Miramap	260,00			260,00		
Dons Evain	150,00			150,00		
S/Total DONS	540,00			840,00		
TOTAL DES DEPENSES	3145,83			3145,83		
SOLDE Fin exercice			0,00			0,00